



Livret d'accueil des débutants

~

Rédigé par les pilotes du conseil d'administration du club, liste disponible sur :
http://vercorsenvol.free.fr/joomla/index.php?option=com_comprofiler&task=userslist&listid=5&Itemid=89

~

Réunions du club : tous les 1^{er} vendredi du mois, sauf en janvier, février et novembre
Planning annuel des sorties dispo sur : http://vercorsenvol.free.fr/joomla/index.php?option=com_gcalendar&view=gcalendar&Itemid=62

But

Ce livret est destiné aux nouveaux arrivants au club qui débutent dans la pratique du parapente. Qui est concerné ?

- Si tu te considères autonome sur site connu, mais pas encore sur de nouveaux sites, ce livret est pour toi (cela correspond au niveau vert du passeport vol libre. Le club peut te fournir gratuitement un passeport vol libre, c'est un outil fait pour t'accompagner tout au long de ta progression
- Si tu ne t'es pas senti autonome en fin de stage d'initiation, alors mieux vaut envisager de continuer à te perfectionner dans une école

Voici en quelques lignes le fonctionnement du club et son rôle dans ta progression.

Découvrir le club

A ton arrivée, un membre du bureau te présentera notre association et se renseignera sur ta pratique, ta formation, le niveau que tu estimes avoir atteint, le matériel avec lequel tu voles.

Il te donnera des indications sur les sorties à venir, sur les sites locaux, sur la manière de contacter les autres pilotes, sur les incitations financières du club pour encourager la formation.

Pour voler, tu dois impérativement être assuré en responsabilité civile aérienne. Nous engageons également tous les pilotes à prendre une licence FFVL, pour contribuer aux actions de notre fédération (en particulier pour pérenniser les sites).

Pratiquer et progresser avec le club

Le club peut t'apporter essentiellement des informations sur la pratique du parapente dans la région et le contact avec les pilotes du coin, pour voler plus souvent et plus en sécurité.

A ce jour, nous n'avons pas de moniteur de club, aussi nous n'assurons pas la formation de base des pilotes. Pour l'apprentissage du pilotage, nous pouvons organiser des séances de gonflage et de manipulation de voile au sol, toujours très formatrices : nos accompagnateurs de club sont formés pour cela, ils peuvent t'apporter leurs conseils.

En dehors des sorties programmées à l'avance, les vols à la journée s'organisent dans les jours qui précèdent par échanges de mails sur la liste du club, sur initiative du premier qui a une idée ! Les pilotes qui proposent un site et une sortie ont pour consigne d'indiquer quel est le niveau des pilotes auxquels ils s'adressent. Dans le doute, n'hésite pas à les contacter pour en savoir plus. Tu peux aussi passer un mail le premier, en signalant quand et où tu es dispo pour aller faire un vol adapté aux débutants.

Sur les sites locaux, tu trouveras tout d'abord les consignes de sécurité sur les panneaux au déco et atterro ainsi que les restrictions de vol. Une description complète des sites est dispo sur notre page Sites du Vercors Ouest : http://vercorsenvol.free.fr/joomla/index.php?option=com_content&view=article&id=58&Itemid=63). Ensuite, les pilotes présents sur le site peuvent te donner des indications complémentaires pour t'aider dans ton analyse des conditions du jour, et sur le plan de vol. Ils auront pour cela besoin de connaître ton niveau de pratique, prends soin de leur préciser. S'ils le jugent nécessaire, ils peuvent te conseiller d'attendre que les conditions se calment, ou même de remettre à un autre jour ! La liaison en radio avec des pilotes déjà en l'air permet aussi d'avoir des infos précieuses. **Au final, la décision de voler t'appartient.**

Progresser par la formation

Pour progresser rapidement et en sécurité, le club incite les pilotes de tout âge à parfaire périodiquement leur formation avec des moniteurs professionnels.

Selon le cas, la formation peut être directement organisée par le club, en demandant à un moniteur professionnel d'intervenir. Sinon, il peut s'agir de stages « catalogue » des professionnels ou de la FFVL auxquels un ou plusieurs pilotes s'inscrivent.

Dans tous les cas, il y a une aide financière du club (précisée dans le règlement intérieur du club, dispo sur internet)

Des exemples : perfectionnement, gonflage, ouverture de secours, pliage de secours, préparation au brevet de pilote, qualification biplace, accompagnateur de club, pilotage.

Bons vols, en sécurité !